



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Économie

Madame la Ministre déléguée  
auprès du Premier ministre,  
chargée des Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 7 mai 2026

Objet : Question parlementaire n° 4032 du 4 mai 2026 de Monsieur le Député Marc Goergen concernant « Développement de l'Uerschterhaff à Sanem ».

Madame la Ministre,

En date du 4 mai 2026, vous aviez transmis la question parlementaire sous rubrique pour compétence conjointe du Ministre du Logement et de l'Aménagement du territoire et du Ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme.

Après analyse de la question, il apparaît cependant que celle-ci ne relève pas de ma compétence.

Je vous saurais gré de bien vouloir en informer Monsieur le Député Marc Goergen.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Ministre de l'Économie, des PME, de  
l'Énergie et du Tourisme

(s.) Lex Delles